

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réalisation de travaux de construction d'ombrières photovoltaïques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale :

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale :

RCS / SIRET : Forme juridique :

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
30.	Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Installations d'ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objectif est la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le parking de l'établissement de SKF, 204 Boulevard Charles de Gaulle, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire. Ces terrains sont dédiés au stationnement du personnels de SKF.

Ce projet se compose de 14 rangées d'ombrières, 6 ombrières de 68 mètres de long et 8 ombrières de 75 mètres de long. Les ombrières sont constituées de panneaux photovoltaïque, d'une structure métallique.

La structure métallique est composé d'une ossature et d'une charpente.

L'ensemble de l'ombrière respecte la norme de l'effet de la neige et du vent (Eurocodes 1 et 3 - zone vent 2- zone neige A1) ainsi que la norme UTE 15-712-1.

Les fondations pour installer les ombrières sont de type massifs en bétons.

Pour le transport de l'énergie entre les locaux de SKF et des ombrières, un poste de transformation électrique (PTR) sera installé sur une surface au sol de 30m².

La puissance totale de l'installation est de 2500 kWc.

Ces ombrières ne constituent pas un endroit clos couvert.

4.2 Objectifs du projet

La centrale solaire a pour objectif de produire de l'énergie renouvelable pour les bâtiments de SKF en autoconsommation.

De plus les ombrières apporteront un confort aux usagers de ce parking en terme de pluie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux sont prévus pour une durée de 10 mois :

1er phase VRD : Réalisation d'une tranchée qui relie les ombrières au poste de transformation (PTR) et réalisation d'une tranchée entre le poste de transformation et le poste HT de l'usine SKF, pose des fourreaux et réalisation d'un enrobage bitumeux identique à l'existant.

2ème phase Fondation/Terrassement : ballsage des fondations, découpe à la scie de l'enrobé et évacuation, réalisation des massifs et évacuation des déblais.

3ème phase Ombrières : Installation de la structure métallique, montage des panneaux photovoltaïques, câblage des panneaux, raccordement des onduleurs et raccordement du poste de transformation

Nota : la 3ème phase est découpée, elle-même en 4 phases afin d'immobiliser qu'un quart de la totalité du parking.

4ème phase Essai et réception : vérification et essai et réception de l'installation électrique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale sera exploitée par l'entreprise SKF.

La maintenance sera assurée par la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - AQUITAINE.

Elle aura pour prestation la maintenance préventive et corrective afin d'assurer le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque sur les équipements suivants : les modules photovoltaïques, les onduleurs, les connexions, les boîtiers de raccordement, les protections électriques, la structure de support et de fixation des modules photovoltaïques, les transformateurs, les équipements des postes de transformation électriques et des postes de livraison, le système de supervision.

Le but est de garantir la performance technique et opérationnelle des systèmes.

Pour exemple :

la prestation préventive procédera à l'examen du système photovoltaïque (contrôle visuel et fonctionnel) pour inspecter ses capacités opérationnelles, contrôler le fonctionnement de l'ensemble des équipements de sécurité, et réalisera les opérations de maintenance destinées à prévenir la survenance de dysfonctionnements et/ou de réparations.

La prestation corrective aura pour but de mettre l'installation en sécurité, jugera d'un mode dégradé ou un mode arrêt, procédera au remplacement du ou aux composants endommagés, ou ceux ayant subi une interruption, et les éléments concernés seront restaurés de manière à obtenir l'équivalence de qualité et de performance.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation d'urbanisme pour le permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance de la centrale photovoltaïque	2500kWc
Superficie au sol	12401 m ²
Dimension des 14 ombrières :	
Hauteur maximum	5,20 m
Largeur maximum	75,10 m
Longueur total	207,50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

204 Boulevard Charles de Gaulle,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 3 9' 5 3" 174 Lat. 4 7° 2 5' 5 " 411

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

modification d'un site ICPE soumis à autorisation par Arrêté Préfectoral du 23/04/2012

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site classé à plus de 500 m du site SKF de St Cyr sur Loire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Installations d'ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc, ICPE à autorisation La hauteur maximum des ombrières est de 5,20m
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Remplacement des lampadaires d'origine du parking actuel par des luminaires type LED sous les ombrières.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La pollution lumineuse générée par le parking d'origine (type lampadaire) sera réduite car l'éclairage du parking sera remplacé par des LED installés en dessous des ombrières.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pas de changement dans le classement ICPE de l'établissement de SKF Saint Cyr sur Loire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7.1 et 7.2 Photographies environnement lointain et proche complétées par une simulation visuelle de l'impact des ombrières

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Saint Cyr sur Loire**

le **26/02/2021**

Signature


SKF France
174 Chemin Charles de Gaulle
17540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tel : 02 47 40 30 00
www.skf.fr

PHOTOVOLTAIQUE ET AUTOCONSOMMATION



ETUDE CAS PAR CAS – SKF
Annexes Cerfa 14734*03

Annexe suivant le § 8.1 du CERFA 14734 :

Annexe 2 : Plan de situation- 1/25 000

Annexe 3 : 3-1 Vue globale permettant la topographie des photos, proche et lointaine.

3-2 Photographie environnement proche, datées de la semaine 6 de 2021

3-3 Photographie environnement lointain, datées de la semaine 6 de 2021

Annexe 4 : 4-1 Plan du projet – vue aérienne du projet

4-2 Plan du projet – Plan de masse

4-3 Plan du projet – Plan de coupe

4-4 Plan du projet – Positionnement du Poste de transformateur et les liaisons électriques

Annexe 5 : Plan des abords

Annexe 6 : Non applicable

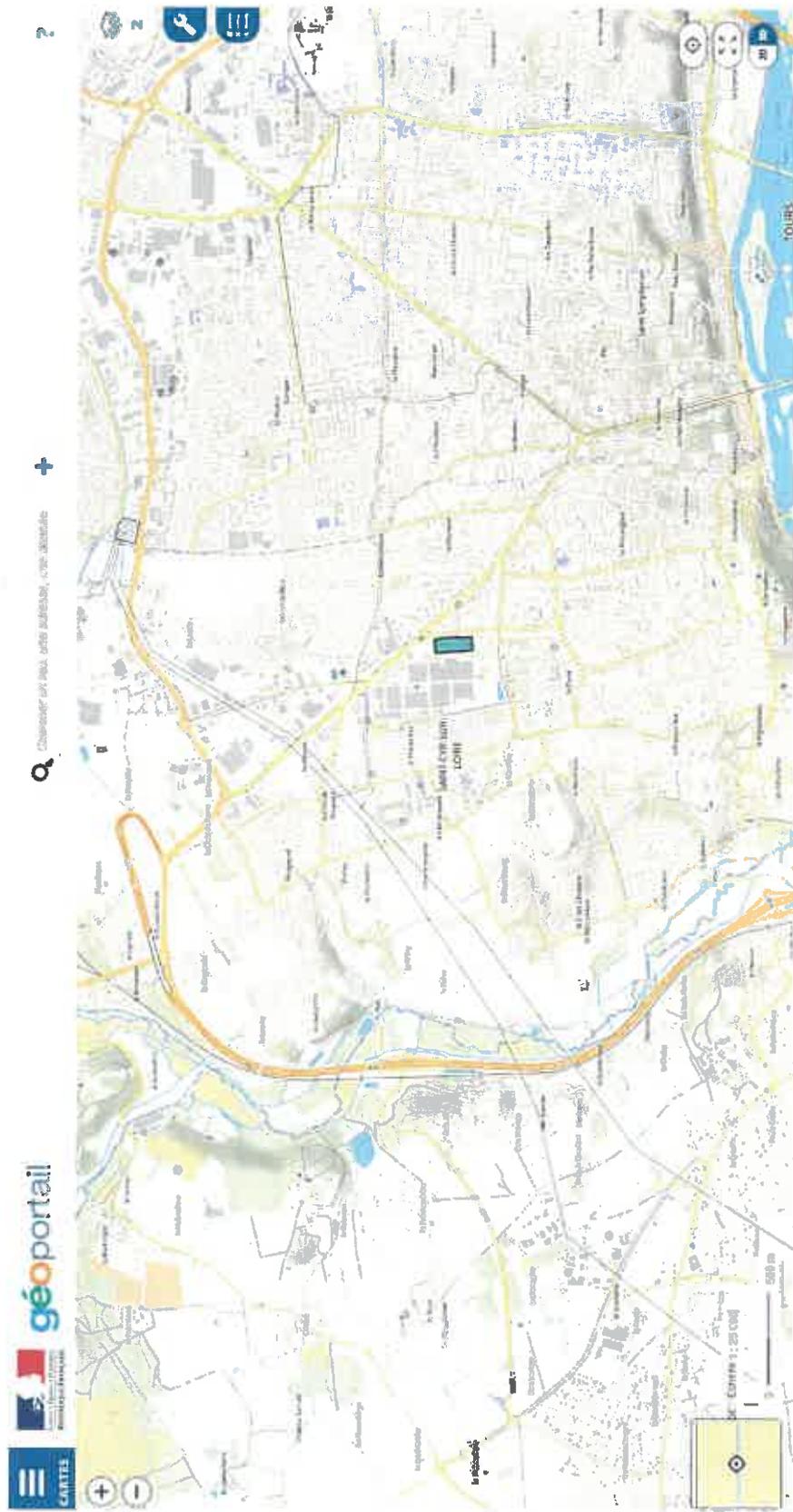
Annexe suivant le § 8.4 du CERFA 14734 :

Annexe 7 : 7-1 Photographie environnement proche complétée par une simulation visuelle de l'impact des ombrières

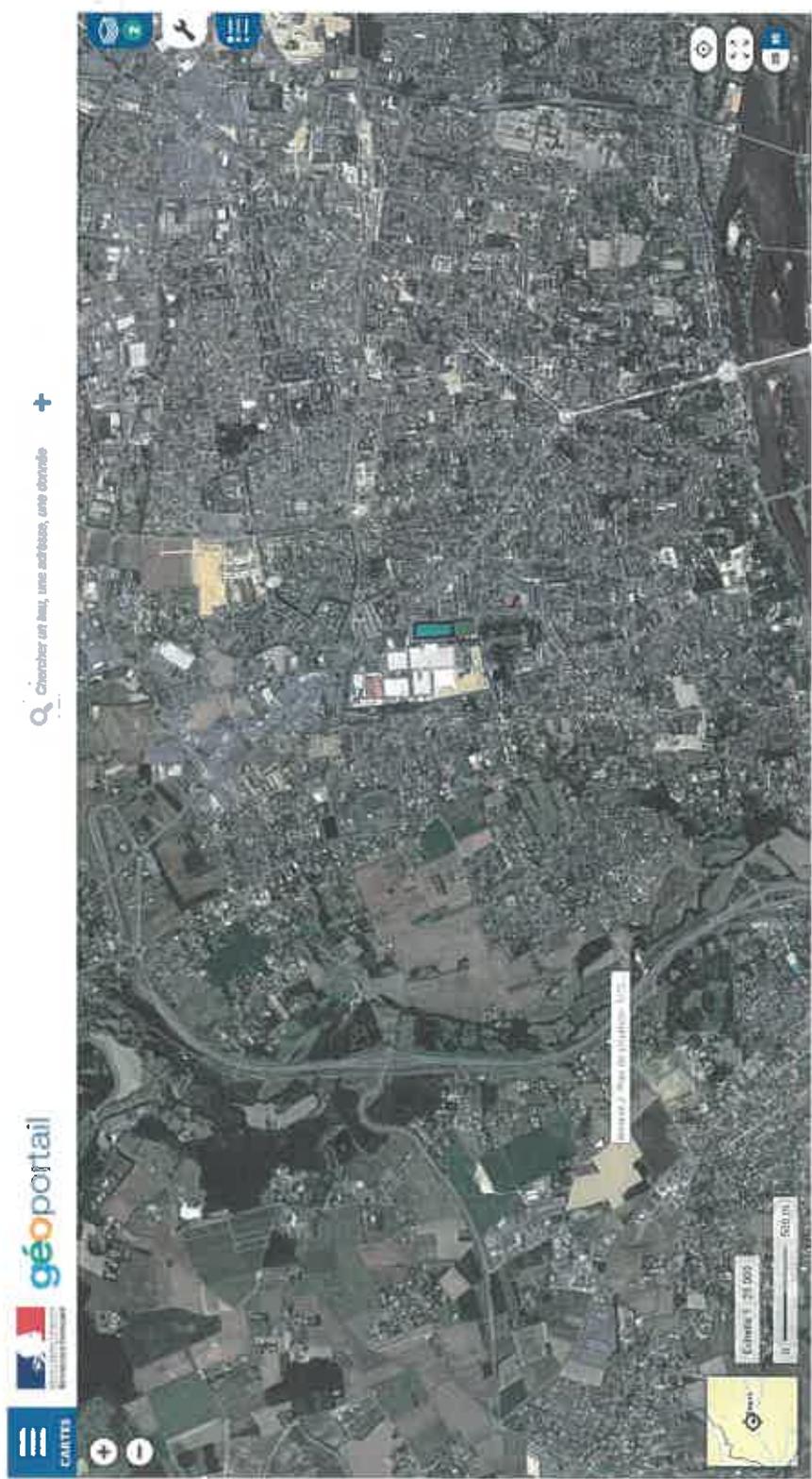
7-2 Photographie environnement lointain complétée par une simulation visuelle de l'impact des ombrières



Annexe 2 : Plan de situation- 1/25 000



Annexe 2 : Plan de situation- 1/25 000



Annexe 3-1 - Vue globale permettant la topographie des photos



Photographie
environnement lointain

Photographie
environnement proche



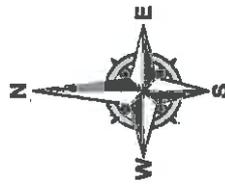
Annexe 3-2 - Photographie environnement proche, datées du 12/02/2021



Annexe 3-3 - Photographie environnement lointain, datées du 12/02/2021



Annexe 4-1 : Plan du projet – vue aérienne du projet



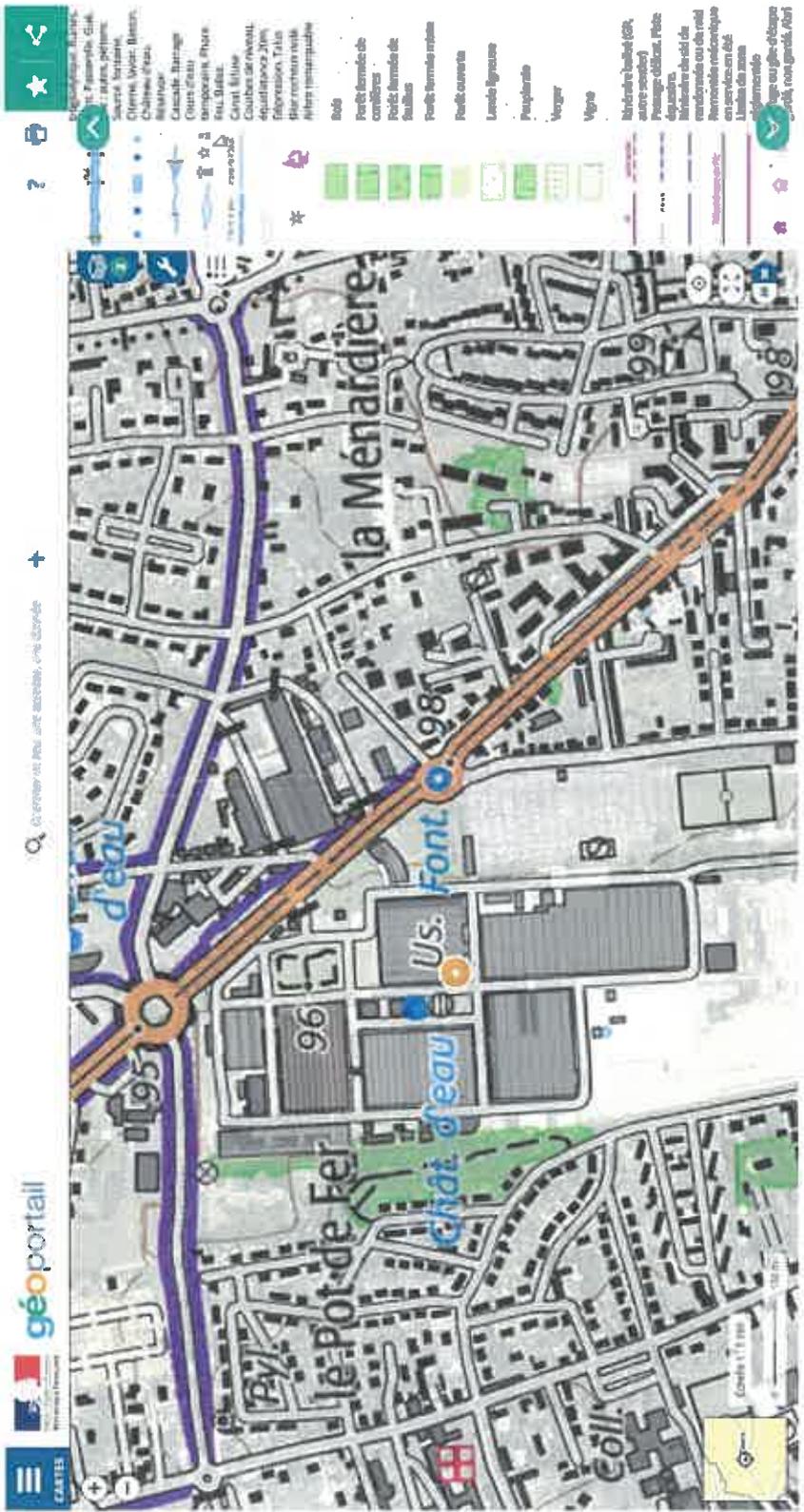
Annexe 4-2 : Plan du projet – Plan de masse



Annexe 4-4 : Plan du projet – Positionnement du Poste de transformateur et les liaisons électriques



Annexe 5 - Plan des abords – 1/5 000



Annexe 6 - Plan de localisation par rapport aux sites Natura 2000



Annexe 7-1 - Photographie environnement proche complétée par une simulation visuelle de l'impact des ombrières



Annexe 7-2 - Photographie environnement lointain complétée par une simulation visuelle de l'impact des ombrières

